



NEUNG-SUR-BEUVRON

CHEMIN FAISANT

CIRCUIT 1 :

- Forêt de chênes, bouleaux et pins
- Château de La Ferté-Beauhamais
- Tumulus de Noviodunum

CIRCUIT 2 :

- Forêt
- Château du Garry
- Vallée du Beuvron
- Moulin de Groselay

CIRCUIT 3 :

- Moulin de Groselay
- Vallée du Beuvron

UN PEU PLUS LOIN

- Dhuizon
- La Ferté-Beauhamais
- La Marolle-en-Sologne
- Millançay
- Montrieux-en-Sologne
- Saint-Viâtre
- Vernou-en-Sologne
- Villeny
- Yvoy-le-Marron

1 JOUR DE SENTIER,
8 JOURS DE SANTÉ !

Ces circuits sont des chemins communaux traversant des propriétés privées.

- Restez sur les sentiers
- Respectez la nature
- Tenez vos chiens en laisse
- Ramassez vos déchets
- **Soyez prudents en période de chasse**

RESPECTER LA NATURE,
C'EST SE RESPECTER SOI-MÊME



Fédération Française de la Randonnée Pédestre



ACCÈS

D 922 Romorantin – La Ferté-Saint-Aubin

À VOIR

Dans le bourg :
vieilles maisons à pans de bois
Anciennes fermes du XVI^e
et châteaux reconstruits au XIX^e
Importante faune sauvage : étang de Beaumont, géré par le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la région
Centre : sentier ouvert au public (avifaune, batraciens, flore, insectes).
Tél : 02 47 27 81 03 ou à SNE
06 17 06 63 78

Magasins d'alimentation
Restaurants – Hôtels – Bars
Chambres d'hôtes – Gîtes ruraux
Camping**
Salle multimédia

Sentiers balisés de Promenade et Randonnée réalisés par la communauté de communes de la Sologne des étangs et la commune de Neung-sur-Beuvron avec le concours du Comité départemental de la randonnée pédestre
2, rue du Limousin 41000 BLOIS
Tél./Fax : 02 54 56 19 59
e-mail : rando.41@wanadoo.fr



NEUNG-SUR-BEUVRON



à pied®

CIRCUIT 1

12,5 km
Boucle de La Ferté

CIRCUIT 2

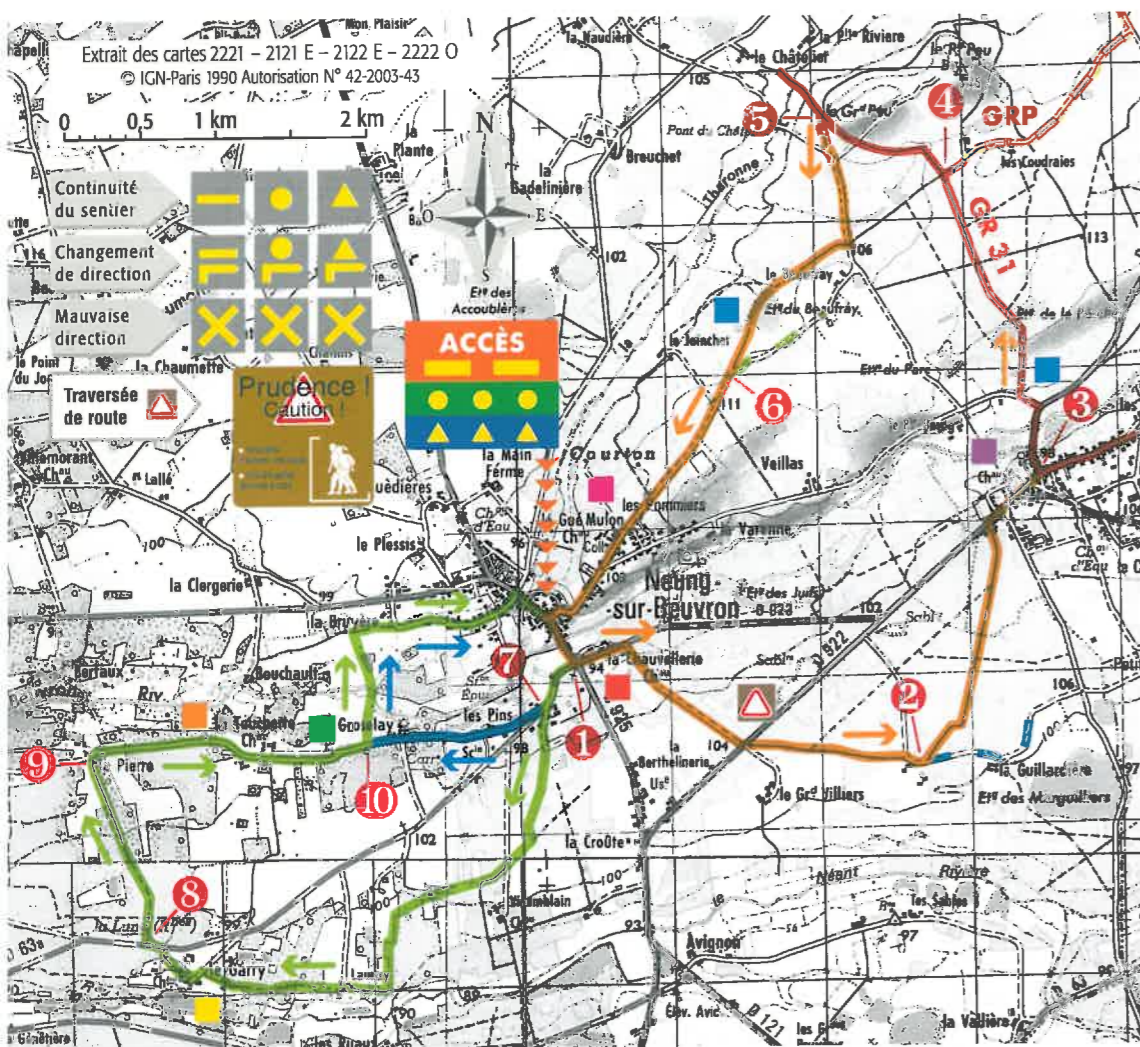
10,5 km
Le Garry

CIRCUIT 3

4 km
Les Pins



Sologne



CIRCUIT 1 :

12,5 km - 4 h
Boucle de La Ferté

ACCÈS — — —

Départ: place de l'église.

Passer le pont sur le Beuvron. (*prudence!*)

1 Au carrefour suivre à gauche la D 923 en marchant sur le bas-côté gauche pendant 250 m et en longeant le château de La Chauvellerie. S'engager à droite sur un chemin caillouté. Traverser la D 922 (*prudence!*) et continuer en face

sur le chemin de gauche, celui de droite mène au Grand-Villiers. Après le Petit-Villiers continuer le chemin tout droit sur 100 m,

2 S'engager à gauche sur un autre, qui mène à l'entrée du bourg et devant le château de La Ferté-Beauharnais.

3 (On rejoint le GR). Suivre la D 922 vers Chaumont (*prudence!*) en marchant sur le bas-côté gauche pendant 250 m, et tourner à gauche après le 2^e pont du Beuvron sur une petite route, puis à droite sur un chemin. Passer entre les étangs du Parc et de La Perelle.

4 Sur un carrefour de chemins en forêt (*pour le circuit 1 de La Ferté-Beauharnais tourner à droite*) continuer en face sur le GR qui fait une courbe vers la gauche. À un embranchement suivre le chemin de droite. Croiser une allée privée de part et d'autre.

5 (On quitte le GR) Au bas d'une petite pente, à un carrefour marqué de deux grands chênes, s'engager à gauche à angle aigu sur un chemin. Croiser l'allée précédemment rencontrée et continuer tout droit. Sur un carrefour de chemins en forêt, virer sur celui de droite marqué au sol par une plaque carrée jaune téléphonique. Laisser à gauche l'étang de Beaufray.

6 (Laisser à gauche un chemin vers La Ferté-Beauharnais). Dépasser le stade, et atteindre les premières maisons de Neung. En arrivant au bourg, apercevoir à droite les vestiges de l'oppidum de Noviodunum.

CIRCUIT 2

10,5 km - 3 h 30
Le Garry

ACCÈS — — —

Identique au circuit 1 jusqu'au point 1

1 Au carrefour suivre à droite en direction de Vernou.

7 À gauche s'engager sur le chemin de La Basière. Traverser l'allée de Visomblain et continuer tout droit en négligeant les layons. Sur un chemin transversal virer à gauche. Sur un autre chemin transversal virer à droite vers l'ouest. Laisser à droite Lauray, puis à gauche le château du Garry.

8 Emprunter à gauche la D 63a sur 100 m (*prudence!*), puis s'engager à droite sur le chemin de La Pierre.

9 À La Pierre prendre à droite la petite route. Passer devant le château de La Touchette.

10 250 m après avoir dépassé le pavillon de garde, s'engager à gauche sur le chemin des prés bordé de clôtures. Croiser un chemin de vaches par deux passages piétonniers, à droite on aperçoit le moulin de Grouelay. Franchir le Beuvron sur une passerelle. Après un virage à droite atteindre la rue des prés qui rejoint le bourg de Neung.

CIRCUIT 3

4 km - 1 h 15
Les Pins

ACCÈS — — —

Identique au circuit 2 jusqu'au point 7

7 Continuer sur la route vers La Pierre. (à droite ruines d'un ancien four à chaux).

10 Après la ferme et ancien moulin de Grouelay s'engager à droite sur le chemin des prés. (identique au circuit 2).

Neung-sur-Beuvron

Neung-sur-Beuvron s'est construit à partir d'un oppidum gaulois (environ 250 avant J.-C.) Noviodunum, dont on peut encore observer les traces des fossés sur le terrain, au confluent du Beuvron et de la Tharonne, sur la limite des territoires entre Carnutes et Bituriges.

Cité commerciale au carrefour des voies Orléans - Limoges et Blois - Bourges.

Cité religieuse car 2,5 km au sud au bord du Néant un lieu sacré attirait les foules, qui sera plus tard au 11^e siècle après J.-C. aménagé avec théâtre, temple près d'une source, mais dont il ne reste plus rien.

Cité militaire car Noviodunum a été le lieu d'une célèbre bataille en 52 avant J.-C. entre les armées romaines et les Gaulois de Vercingétorix durant la campagne de César pour la conquête de la Gaule. Plus tard le soir du 7 juin 1429 Jeanne d'Arc avec son armée est passée au sud du bourg à Avignon et près du Petit-Villiers avant de traverser le Beuvron à La Ferté-Avrain.